Économie et Organisation Administrative des Entreprises : 2 BAC SGC

Séance 20 (Mercatique – Exercice 1)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- Document 1 : Marché du sucre

II- Document 2 : Produits de COSUMAR

III- Document 3 : Tarification

IV- Document 4 : Circuit de distribution des produits COSUMAR

V- Travail à faire

I- Document 1 : Marché du sucre

La consommation du sucre au Maroc est de 1,2 millions de tonnes par an à raison d'une moyenne de 35 kg/an par habitant, avec une progression annuelle de 1,8 %. (...)

Le groupe COSUMAR a la responsabilité d'assurer l'approvisionnement régulier du pays en sucre à hauteur de 1,2 million de tonnes par an (besoins du marché).

Il garantit la disponibilité du sucre sur le marché national dont 45 % issu de la production locale et 55% à partir du raffinage du sucre brut importé. (...)

COSUMAR conditionne le sucre sous quatre formes : le pain de sucre, le lingot, le morceau et le granulé en plusieurs formats.

Le groupe COSUMAR accorde également de l'importance aux valeurs culturelles traditionnelles marocaines notamment pour le pain de sucre qui véhicule une forte symbolique et qui a fait l'objet au courant de ces dernières années d'une modernisation du procédé de fabrication et d'un remplacement progressif des anciens procédés manuels.

Source : Resagro de février 2013

II- Document 2 : Produits de COSUMAR

Pain de sucre	Le pain de sucre est servi lors de la cérémonie traditionnelle du thé mais également donné comme offrande lors d'événements comme le pèlerinage, les mariages et les naissances.

	
Granulé 	Forme utilisée par les industriels comme par les ménages, le granulé est commercialisé en plusieurs sachets.
Lingot 	Le lingot est utilisé pour préparer le thé à la menthe mais également le café. Il est commercialisé en boîtes et en fardeau.
Morceaux 	Le morceau de sucre est la forme moulée la plus connue dans le monde. Commercialisé en boîtes et en fardeau, il est utilisé le plus souvent dans le café.

Source : www.cosumar.co.ma

III- Document 3 : Tarification

Concernant la tarification, il y a lieu de noter que le système réglementaire appliqué au sucre prévoit une protection aux frontières en vue de protéger l'amont agricole. Ce principe de protection est pratiqué dans les pays producteurs de sucre de betteraves.

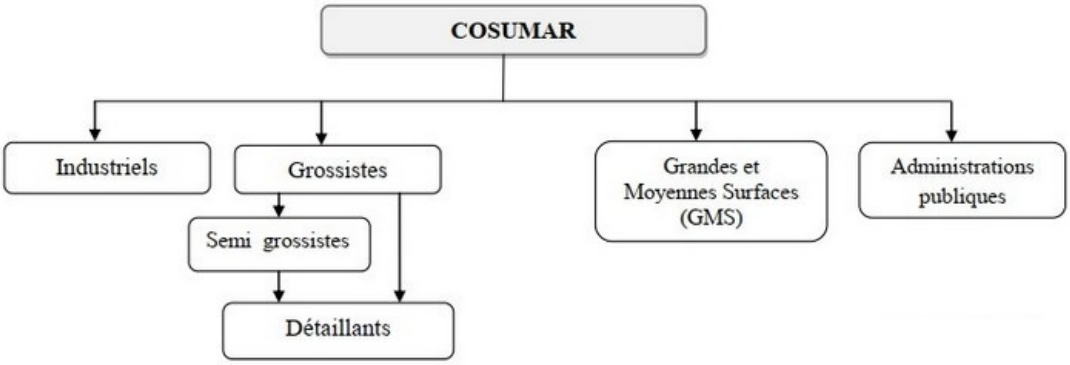
De ce fait, le système de tarification douanière est basé sur un prix de référence 5051 MAD/tonne.

En cas de dépassement de ce prix en raison de la flambée des cours de sucre sur le marché international, la différence est prise en charge par la caisse de compensation en vue d'éviter la répercussion sur le prix de vente au consommateur qui reste constant.

Cette subvention vient s'ajouter à la subvention à la consommation qui permet aujourd'hui au consommateur marocain d'accéder au sucre à des prix parmi les plus bas au monde.

Source : Resagro de février 2013

IV- Document 4 : Circuit de distribution des produits COSUMAR



V- Travail à faire

1. Présenter la gamme de produits de COSUMAR.
2. Expliquer la phrase soulignée dans le document I.
3. Rappeler l'intérêt de la segmentation du marché pour l'entreprise.
4. Préciser les segments ciblés par COSUMAR à travers le sucre granulé.
5. Dégager les contraintes de fixation du prix du sucre.
6. Identifier les canaux de distribution des produits de COSUMAR.
7. Nommer la politique de distribution adoptée par COSUMAR. Justifier votre réponse.
8. Donner deux avantages de cette politique de distribution.